



NORVEGE

Numéros utiles

Numéros utiles

Police Secours : 112

A Oslo

► Ambassade de France : 23.28.46.00 / 93.03.68.77 (permanence)

► Police : 22.66.90.50

Adresses des [représentations diplomatiques et consulaires françaises à l'étranger](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

Sécurité

► Criminalité :

La criminalité de droit commun reste faible en Norvège. Il est cependant recommandé de stationner dans les lieux fréquentés, de ne pas laisser d'objets personnels dans les véhicules et de veiller à son sac à main (ou à dos) en ville. A Oslo, il vaut mieux éviter les quartiers est situés derrière la gare ferroviaire et de se promener la nuit dans les rues peu éclairées.

Il est à noter que des faits divers récents ont impliqué des chauffeurs de taxis non déclarés; il est donc fortement déconseillé aux voyageurs d'utiliser des taxis non officiels, en particulier à Oslo.

► Activités touristiques :

La récurrence d'accidents physiques de touristes chaque année en Norvège et le décès en août 2003 d'une compatriote dans le glacier de Briksdalen (commune de Stryn) invitent les personnes voyageant en Norvège à redoubler de prudence surtout dans les massifs montagneux.

Beaucoup d'accidents, surtout pendant la saison hivernale, sont dus à des imprudences, à un équipement insuffisant ou mal adapté.

Sur les grands reliefs, des sentiers de randonnée sont dans leur ensemble soigneusement balisés. Le nombre important de pistes et d'itinéraires marqués existent aussi bien pour les randonnées de jour que pour certaines praticables la nuit (notamment certaines pistes de ski de fond à proximité des agglomérations urbaines éclairées une partie de la nuit en hiver). Le temps

sur les reliefs norvégiens est très changeant. Des précautions d'usage doivent être prises, notamment la consultation systématique des informations météorologiques avant toute randonnée. Il convient d'éviter de pratiquer la randonnée seul et de se munir d'un équipement approprié (vêtements, bonnes chaussures), d'une carte et d'une boussole pour les grandes courses.

Il est recommandé de recourir à un guide local qualifié pour effectuer des randonnées sur glacier. Chaque glacier est en mouvement constant et peut présenter des dangers inattendus : fissures, chutes de glaces, crevasses profondes, avalanches. Il est recommandé de ne jamais s'aventurer seul sur un glacier en Norvège. Il en va de même pour les descentes de canyon.

Les Norvégiens sont très attachés à la préservation de l'écosystème forestier. Les personnes ne respectant pas la protection de l'environnement sont passibles en Norvège de très fortes amendes et de sanctions pénales.

► **Terrorisme :**

Le niveau de l'état de menace terroriste demeure inchangé depuis juin 2006 au niveau "faible".

La Norvège a été désignée en mai 2003 par Ayman Al-Zawahri, l'un des principaux responsables de l'organisation terroriste Al-Qaida, comme l'une des principales cibles potentielles d'attentats. Cette menace est prise très au sérieux en Norvège, le Premier Ministre a lui-même appelé ses concitoyens à la plus grande vigilance et des mesures de sécurité ont été prises dans certains bâtiments publics. La chaîne Al-Jeezira a diffusé le 2 octobre 2004, un message dans lequel la Norvège serait l'une des possibles cibles de l'organisation terroriste Al-Qaida. Les autorités norvégiennes ont pris des mesures de sécurité renforcées concernant les bâtiments et édifices publics ainsi que le renforcement de la sécurité des représentations diplomatiques américaines et britanniques à Oslo.

A la suite de tirs contre la synagogue d'Oslo, la sécurité autour de ce bâtiment ainsi que des Ambassades d'Israël et des Etats-Unis a été renforcée.

Transports

Infrastructure routière

Le réseau routier, correct, est relativement développé dans la moitié sud et plus restreint dans la moitié nord. Il n'existe pas de réseau autoroutier mais des voies "express" sur lesquelles la vitesse est limitée à 80 ou 90 km/h.

Les conditions climatiques rendent la circulation en hiver plus difficile. Les pneus d'hiver sont obligatoires du 1er novembre au 15 avril. Une taxe doit être versée pour l'utilisation des pneus à clous. Il n'existe, en général, aucun problème d'approvisionnement en carburant.

Une assurance au tiers est requise. En cas d'accident, il est préférable d'établir un constat à l'amiable.

Les excès de vitesse et le stationnement illégal en ville sont sévèrement réprimés.

Réseau ferroviaire

Il dessert les villes principales. Les trains sont assez lents. Il n'y a pas de ligne ferroviaire au-delà de Bodo.

Transport aérien

Le réseau aérien est assez dense et dessert les villes principales (Oslo, Stavanger, Bergen, Kristiansand, Trondheim, Tromsø) par des liaisons quotidiennes.

Entrée / Séjour

La Norvège appartient à l'espace Schengen depuis le 25 mars 2001. Il n'y a plus de contrôle aux frontières pour les voyageurs en provenance d'un autre pays Schengen, comme la France. Néanmoins, un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité sont nécessaires pour prouver son identité lors du séjour.

[Adresses des missions étrangères en France](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

Santé

- ▶ Les conditions sanitaires sont bonnes. Aucun vaccin n'est exigé.
- ▶ Dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire, le Gouvernement a mis à jour le plan national contre les pandémies. Aucun cas de grippe aviaire ne s'est déclaré en Norvège à ce jour.
- ▶ **Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie au moins 15 jours avant le départ.** Pour plus d'information, consultez le site de l'[Assurance Maladie](#) en ligne.
- ▶ **Contracter une assurance de rapatriement sanitaire avant le départ.**
- ▶ **Numéros utiles**
 - ▶ **Ambulances/Urgences : 113**
 - ▶ **Urgences à Oslo : 22.11.80.80**
 - ▶ **Aide aux enfants : 800.33.321./ 800.31.700. - Victimes de violences : 22.65.54.55.**
 - ▶ **Aide psychologique : 810.03.339.**
 - ▶ **Drogue anonyme : 905.29.359.**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site du [Comité d'Informations Médicales \(CIMED\)](#) qui vous renseignera sur l'état sanitaire de ce pays, ou les sites de [l'institut Pasteur de Lille](#) et de [l'institut Pasteur de Paris](#).

Compléments

Us et coutumes

La religion évangélique luthérienne est religion d'État. Aucune activité professionnelle n'est en général autorisée le dimanche.

Législation locale

Le taux d'alcoolémie autorisé au volant est de 0,2 g. L'usage de l'alcootest est fréquent. En cas d'infraction, le contrevenant se voit infliger une amende et une suspension immédiate du permis de conduire.

La possession de drogues entraîne, selon la gravité du délit, des amendes ou des peines de prison. Les étrangers sont frappés d'une expulsion immédiate assortie d'une interdiction de séjour sur le territoire pendant plusieurs années.

Divers

L'importation de drogues, poisons, armes à feu, viandes, produits alimentaires, plantes et animaux exotiques est interdite. L'introduction d'un fusil de chasse est soumise à autorisation préalable des services de douanes et à la présentation d'un permis de chasse en cours de validité.

Les tempêtes de neige et le verglas limitent parfois les possibilités de circuler en hiver. Certaines routes de montagnes ne sont ouvertes que du mois d'août au mois de septembre. Numéro des prévisions météorologiques: 820.53.000. ou 820.73.000.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pendant un voyage. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modifications indicatives. En outre, il est rappelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme é terroriste.